

POLOGNE

VUE D'ENSEMBLE

La Pologne est bien reconnue comme pays exportateur de meubles. Ses exportations à destination du Canada ont atteint 1,7 million de dollars canadiens en 1992, alors que les exportations canadiennes vers la Pologne se sont limitées à 220 000 dollars canadiens.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Les fabricants polonais approvisionnent le marché intérieur des meubles bas de gamme, tandis que les meubles haut de gamme sont importés principalement par l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et des pays scandinaves.

CONTEXTE DES AFFAIRES

En Pologne, au droit à l'importation de 20 % perçu sur les meubles (15 % sur les pièces) s'ajoutent un ajustement fiscal à la frontière de 6 % ainsi qu'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 22 %. Il n'existe aucun autre obstacle non tarifaire.

Pour les Polonais, les deux plus importantes expositions commerciales de meubles sont les suivantes :

- **Polskie Meble** (meubles polonais), qui se tient chaque printemps à Poznan, en Pologne;
- **Internationale Moebel Messe** (exposition internationale de meubles), présentée en janvier de chaque année à Cologne, en Allemagne.

Le polonais, l'allemand et l'anglais sont les langues d'affaires.

ACTIVITÉS DE PROMOTION

On ne trouve en Pologne aucune revue spécialisée ni aucune association industrielle pour le secteur du meuble. Les fabricants, les importateurs et les distributeurs diffusent leur publicité dans les journaux nationaux et les revues commerciales.

Opinion générale de la mission : *Le marché polonais des meubles de bureau offre aux exportateurs canadiens des débouchés extrêmement limités, mais certaines formes de coentreprises pourraient porter fruit.*